

## Le projet du Centre d'Esneux : Histoire d'un gâchis

La majorité communale vient d'annoncer l'abandon du projet de ré-aménagement du Centre d'Esneux. Cette décision a provoqué un soulagement général, tant il était devenu évident que s'enfermer dans la poursuite de ce projet allait sérieusement mettre à mal les finances communales. On parle en effet d'un montant de l'ordre de plus de 5 millions d'euros.

Pour des raisons de saine gestion publique, nous ne pouvons que soutenir cette décision, mais nous souhaitons faire part de nos nettes réserves quant à la suite !

En effet, le Collège a déclaré que : «un groupe de travail composé de spécialistes va être formé pour réaliser des travaux moins onéreux et plus en rapport avec les demandes initiales des citoyens. *Ces aménagements devraient être réalisés rapidement dans la mesure où toutes les études et données utiles sont déjà disponibles et qu'un employé communal sera chargé de coordonner ces réalisations* ».

Qui sont « les spécialistes » ? Quelle est leur légitimité ? Pourquoi tient-on subitement compte « des demandes initiales des citoyens » ? De quels aménagements « pouvant être réalisés rapidement » est-il question ? Quelle est la compétence de « l'employé communal chargé de coordonner ces réalisations » ?

Autant de questions importantes qui n'ont actuellement pas de réponse et qui peuvent légitimement nourrir nos inquiétudes !

Et il ne faudrait pas passer à la trappe deux très bons éléments du projet abandonné : créer une véritable place publique à Esneux et y réduire drastiquement l'emprise de la voiture.

Un petit historique du PCDR peut aisément expliquer pourquoi nous sommes dubitatifs sur la capacité de la majorité à gérer ce dossier !

La décision de lancer un Plan Communal de Développement Rural a été prise au Conseil communal du 06.05.2004 (oui, vous lisez bien : en 2004!) dans la foulée de la construction de l'Escale. Un important travail collectif impliquant de nombreux citoyens a démarré en 2006, car le PCDR est, *ou devrait être*, une pratique exemplaire de démocratie participative. Cependant, et c'est important, la CLDR (la commission qui mêle les représentants politiques et les citoyens) est une commission *consultative*, comme la CCATM ; au final, c'est le Collège communal qui prend les décisions. A l'époque, on parle de financements à hauteur de 80% par la RW, ce qui est évidemment un fameux stimulus pour élaborer des projets !

Pendant trois ans, des dizaines de citoyens et de représentants des partis politiques se réunissent en commissions ou groupes de travail et réfléchissent ensemble à toute une série de projets pour la commune, allant d'aménagements urbanistiques dans les « centres » (Esneux, Tilff, Fontin) à des projets culturels/citoyens (agrandissement de l'Escale, création de Maisons de quartier) ou des initiatives plus spécifiquement liées à la nature, au tourisme et l'environnement (Parc Brunsode, Parc du Mary...).

Peu à peu, des dossiers sont constitués et des « fiches » rédigées, *hiérarchisées*, pour finalement aboutir au PCDR final.

Tout ce travail est coraqué par le GREOA (Groupement économique Ourthe-Amblève) : le choix d'un service accompagnateur agréé par la RW est une obligation pour élaborer le PCDR : organisation et direction des réunions, contacts avec les différents services de la RW, etc...

Une convention est donc établie avec le GREOA pour la durée du PCDR, et éventuellement reconduite. Bien entendu, ce service est payant.

25.11.2009 : le Conseil communal approuve le PCDR et choisit comme projet prioritaire (celui qui peut recevoir le plus gros subside de la RW) : l'aménagement du centre de... Fontin !

08.07.2010 : le Gouvernement wallon approuve le PCDR d'Esneux pour 5 ans à partir de cette date.

29.09.2011 : le Service public de Wallonie (SPW) approuve la « Convention-Exécution Fontin », cad donne le feu vert pour réaliser ce projet.

Janvier 2013 : le ministre octroie la subvention pour la réalisation des travaux de Fontin, soit 750.000 €

### **MAIS :**

Fin 2013 : la majorité change son fusil d'épaule, décide d'abandonner le projet « Fontin » et de le remplacer par le projet « Centre d'Esneux ». Le subside octroyé pour Fontin ne peut être « transféré », il est donc perdu !

26.02.2015 : la majorité du conseil communal approuve le choix du projet « Centre d'Esneux » comme prioritaire. L'opposition s'abstient.

21.05.2015 : le ministre donne son accord sur le subventionnement du projet « Centre d'Esneux », mais mauvaise surprise : il n'est plus que de 25% au lieu de 80% !

Mai 2016 : un jury choisit le projet du bureau Sweco et le 19.09.2016, le Collège attribue officiellement le marché à ce bureau.

19.04.2017 : dépôt de l'esquisse définitive par Sweco

21.08.2017 : le Collège valide l'esquisse définitive et arrête l'enveloppe budgétaire à 2.868.438,40 € t vac. Après avenant, le montant de la commande à Sweco (les honoraires) s'élève à 262.000 €...

Par la suite, le projet a été plusieurs fois remanié suite à diverses réunions et pressions. La question d'y intégrer éventuellement la maison communale a été envisagée.

22.01.2018 : la Convention-Réalisation émanant du SPW, et signée par le ministre, fixe définitivement le montant de la subvention à 20% (!) du montant des travaux : on est loin d'un financement de l'ordre de 80% !!!

Puis l'approche des élections communales de 2018 a tout figé car le sujet était devenu de plus en plus polémique et la politique du silence s'est avérée la plus rentable électoralement...

Au terme de ce lamentable scénario, que conclure ?

1. En raison d'une gestion erratique du PCDR par la majorité en place et de son indécision, c'est un véritable naufrage financier :
  - plus de 260.000 € d'honoraires pour l'avant-projet de Sweco
  - 10.000 € minimum pour une « étude » sur la situation commerciale à Esneux
  - la convention avec le GREOA pour la gestion du PCDR a un coût : 10.800 € pour la seule année 2019. Or la première convention avec le GREOA remonte à... 2004 !
  - il y a bien sûr aussi le coût salarial des employés communaux chargés de gérer le PCDR
  - bien évidemment, la subvention attribuée à Esneux pour la réalisation de ce projet est perdue. C'est la deuxième fois en 6 ans...
2. Pour les mêmes raisons, aucun projet susceptible de recevoir une subvention de la RW n' a vu le jour ! C'est vraiment ce qu'on peut appeler une occasion ratée et c'est particulièrement irrespectueux et démotivant pour les nombreux citoyens qui, avec conviction et enthousiasme, ont généreusement offert leur temps pour le bien public. Cela risque de laisser des traces en terme de confiance envers la classe politique.
3. Nous avons pourtant régulièrement rappelé l'importance du PCDR comme rare source de financement pour élaborer des projets communaux d'envergure : à chaque vote du budget annuel, mais aussi à l'occasion de questions posées au Collège communal, nous avons cherché à faire avancer les choses et maintenir le cap du PCDR. Tout en étant dans l'opposition, nous avons loyalement joué le jeu en soutenant le PCDR et nous nous y sommes fortement impliqués parce que nous avons *voulu croire* qu'un grand projet communal pouvait rassembler l'ensemble des forces politiques et citoyennes au-delà des clivages habituels.

Malgré la déception et l'amertume que nous partageons avec les citoyens qui se sont impliqués dans le PCDR, nous continuons à croire à l'importance de la participation citoyenne et nous insistons sur l'importance de gérer les projets communaux avec davantage de rigueur et avec *une vision d'ensemble !*

Au regard des énormes défis auxquels les collectivités locales font face (effets du réchauffement climatique, montée des inégalités, perte de la biodiversité, populisme...), c'est bien le moins que les femmes et les hommes politiques puissent faire !